

Soirée communautaire au Séminaire
Lundi 30 Novembre 2009-12-02

Retour sur l'Assemblée plénière de la Conférence des Evêques de France
Intervention de Mgr Gérard Coliche, Evêque Auxiliaire de Lille

1- Son point de vue :

- Il a été frappé par la fraternité épiscopale, par l'importance du soutien mutuel dans l'assemblée.
- Il a aussi été marqué par la quantité de travail, c'est un séjour très chargé.

2- Du fonctionnement de la CEF et de son Assemblée plénière :

La Conférence est organisée avec des commissions (constituées d'évêques), par des comités (constitués d'évêques, de laïcs et de prêtres), et de groupes de travail (qui ont une durée provisoire pour traiter d'une question précise et sont constitués d'évêques). Enfin, le Conseil Permanent se réunit tous les mois pour diriger la conférence.

Les évêques reçoivent les dossiers avant l'assemblée pour les préparer. Une fois à l'assemblée, chaque dossier fait l'objet d'une présentation qui doit montrer dans quelle direction les porteurs du dossier ont voulu aller, puis de carrefours de discussion autour du thème et d'un débat en assemblée entière qui donne de nombreux éléments de réflexion.

3- Les thèmes abordés en novembre 2009 :

Les Mouvements et les associations de fidèles : Comment prennent-ils leur place dans nos diocèses ?

- L'apostolat des laïcs, débat sur cette appellation
- Le renouveau charismatique : Quelle place prend-il ? Comment est-il accueilli ?
- La mission ouvrière : réflexion sur l'ouverture dans le monde populaire

Demain, la vie de nos communautés Chrétiennes : vu l'évolution de la société, du nombre de fidèles, de prêtres : que va t'il advenir ? Il s'agit d'une prise de conscience explicite des évêques qui se disent pour la première fois explicitement que l'on doit réfléchir au visage que doit prendre l'Eglise de France dans les prochaines années. La question centrale fut : Doit-on toujours chercher à quadriller tout le territoire de nos diocèses ? Il s'agit d'être réaliste sur nos forces. La réflexion fut vaste et elle donnera lieu à une réflexion dans le diocèse de Lille.

Indifférence religieuse, visibilité de l'Eglise et évangélisation. Ce dossier est porté par Mgr Dagens, évêque d'Angoulême, qui a travaillé dans la continuité de sa *Lettre aux catholiques de France* publiée en 1995. Ce dossier donnera lieu à une publication. Les points essentiels de ce dossier :

- Le paradoxe Chrétien (de l'expression d'une inquiétude au besoin d'un discernement) qui nous presse de retrouver le centre de notre foi aujourd'hui, en nous posant cette question : *de quoi doit-on être témoins aujourd'hui ?*
- L'identité catholique dans la société française. Cela renvoie à l'importance accordée à la Parole de Dieu, à l'initiation Chrétienne, avec cette question : *Comment la catholicité est-elle vécue dans l'Eglise de France ?*

- La visibilité de l'Eglise : Montrer d'avantage l'Eglise au-delà des images réductrices que l'on voit dans la société. Comment l'Eglise se manifeste-t'elle ?
- Des pistes et des attitudes pastorales à encourager : l'accueil de chacun comme un appel au témoignage et au discernement ; la pratique de dialogues véritables ; le culture d'un art de vivre en Chrétien ; donner toute sa place à la prière ; manifester la visibilité sacramentelle de l'Eglise (l'Eglise en tant que sacrement) ; former des communautés fraternelles et apostoliques ; apprendre à pratiquer l'espérance Chrétienne.

Nouvelles pauvretés. Ce sujet a donné lieu à une déclaration : *La charité nous presse.*

L'enseignement supérieur catholique : en quoi est-il un lieu de formation de témoins ?

Les finances de l'Eglise

4- Intervenants

Mr Jacques BARROT, Commissaire Européen pour la politique migratoire en Europe, a invité les évêques à ne pas voir l'immigration négativement car elle existe depuis toujours et il y a, en ce moment, 200 Millions de migrants dans le monde. En outre, il les a appelés à différencier les migrants et les réfugiés. Selon lui les problématiques liées à l'immigration ne pourront se régler à l'échelon national, il faut réfléchir à une politique responsable, c'est-à-dire un cadre juridique commun pour l'Union Européenne. Enfin il a proposé des pistes qui permettraient de répondre à la question : Comment lutter contre l'immigration irrégulière en respectant l'homme ?

Mgr Bader, archevêque d'Alger, a parlé à nos évêques de son vécu en Algérie, en tant que premier évêque non français d'Algérie (il est Jordanien) ce qui lui permet de s'affirmer davantage. L'Algérie serait selon lui un pays blessé, replié sur lui-même, malgré la richesse en matières premières qui ne servent pas son développement. C'est un pays en crise d'identité. Les fragilités du pays retombent nécessairement sur l'Eglise qui en fait les frais. Le gouvernement algérien l'oblige à avoir une escorte rapprochée. Est-ce pour sa protection ou pour le surveiller ?

Compte Rendu réalisé par CV. Sous réserve d'erreurs.